

en réserve, pour les informations à prendre sur les auteurs des troubles. — Par les mêmes dépêches encore, il approuvait que le duc n'eût pas licencié les 3,000 chevaux allemands. — Quant aux 2,000 Bourguignons, le Roi pense qu'il vaut mieux attendre, pour les lever, qu'il s'embarque, parce qu'alors ils pourront l'accompagner. — Hinckart (1) est arrivé à Madrid, le 24 octobre, envoyé par la comtesse d'Egmont. Comme elle lui a donné cette mission à l'insu du duc, le Roi ne le recevra pas. — Nouvelles de l'accouchement de la Reine et de sa santé, ainsi que de celle des infantes. Le Roi ne dit pas un mot du prince don Carlos (2).

Liasse 537.

681. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 12 novembre 1567.* A propos d'un voyage que le grand commandeur de Castille allait faire en Espagne, il fait observer au Roi que, pendant l'absence de ce ministre, il ne doit pas beaucoup compter sur l'assistance que lui et le cardinal Pacheco donneront au secrétaire, « car, pour dire la vérité comme je le dois, continue-t-il, aucun cardinal ne peut traiter d'affaires ici, avec la dignité et l'autorité qui conviendraient; le pape abhorre tous les cardinaux qui dépendent de princes, et je conviendrais d'autant moins de telles négociations, qu'il dit quelquefois de moi, qu'il me tient pour serviteur très-passionné de V. M., et qu'il lui paraît même qu'en cela j'oublie que je suis cardinal. » — Granvelle fait un magnifique éloge du grand commandeur de Castille. — Touchant les affaires de Flandre, il a appris peu de chose, à cause du secret avec lequel elles se traitent. — Il loue la grandissime prudence et la dextérité du duc d'Albe. — Tout est tranquille aux Pays-Bas, et le Roi doit être satisfait des mesures qu'il a prises. — On ne parle déjà plus de son voyage. — A l'occasion des procès faits aux seigneurs prisonniers, Granvelle rappelle au Roi ce que réclament sa bonté et sa clémence; il lui représente que ce qui se fera aux Pays-Bas par ce moyen, sera plus durable que ce qui s'établira par la force; qu'il lui importe de s'y faire aimer de ses sujets. — Il est toujours persuadé que M. d'Egmont a été abusé par d'autres, dans les choses où il ne s'est pas bien conduit; il ne doute pas que le Roi ne se ressouvienne des services que ce seigneur lui a rendus par le passé.

(1) C'était un gentilhomme attaché à la maison d'Egmont.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXLVI.

— Dieu a permis sans doute les révoltes qui ont eu lieu aux Pays-Bas, afin de donner occasion au Roi d'y mettre l'ordre convenable en tout : cela lui servira, comme servit à l'Empereur la rébellion des communes de Castille. — Quelques méchants ont publié, en Flandre, que c'était le cardinal qui avait conseillé l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, et ils l'ont écrit à l'Empereur. Le Roi sait ce qui en est, etc. (1).

Liasse 904.

682. *Lettre de Walburge de Nieuwenaer, comtesse de Hornes, au Roi, écrite de Weert, le 15 novembre 1567.* Elle ne doute pas que le Roi ne fasse procéder contre son mari, selon que la raison, l'équité et la justice le prescrivent, et ce qu'il a droit de prétendre comme comte d'Empire (2) et chevalier de l'Ordre. — Elle est assurée qu'ainsi il reconnaîtra l'innocence du comte. — Elle envoie au Roi les lettres que lui écrivent à ce sujet l'Empereur (3) et l'archevêque de Mayence (4). (*Franç.*)

Liasse 535.

683. *Lettre d'Anne d'Egmont, comtesse douairière de Hornes, au Roi, écrite de Weert, le 15 novembre 1567.* Elle s'adresse à lui pour le même objet, et à peu près dans les mêmes termes. (*Franç.*)

Liasse 535.

684. *Lettre du duc d'Albe au comte de Mansfelt, écrite de Bruxelles, le 20 novembre 1567.* Il avait offert à Madame de l'accompagner, si cela lui était agréable; mais elle n'a pas accepté cette offre, à cause des inconvénients qui pourraient résulter de son absence, et elle a témoigné le désir que le comte lui rendit ce service. Comme cela est conforme à la raison, et que le Roi en recevra un grand contentement, il charge le comte de se régler sur les intentions de Madame. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 535.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXLVII.

(2) Les mots *comte d'Empire* ont été soulignés par Philippe II, qui a écrit à la marge : *Creo que se engaña* (je crois qu'elle s'abuse).

(3) La lettre de l'Empereur, en date du 20 octobre, est insérée ci-dessus, p. 588.

(4) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXVIII.

685. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 21 novembre 1567.* Elle le remercie de la lettre qu'il lui a écrite le 5 octobre (1), et dont Machiavel a été porteur. Elle a été heureuse d'y trouver, avec la permission de retourner chez elle, l'assurance de la satisfaction du Roi pour ses services, et l'offre affectueuse, qu'il lui fait, de considérer ses affaires, sa réputation et son autorité comme les siennes propres. — Elle exprime aussi sa gratitude au Roi de la mercède qu'il a bien voulu lui accorder (2). — Elle fera ses préparatifs de départ, aussitôt que sera arrivé le courrier que le Roi lui annonce. — Elle éprouve une vive satisfaction, de laisser les Pays-Bas dans une paix profonde, d'y voir partout l'autorité du Roi respectée, et le culte divin rétabli. — Elle croit devoir représenter au Roi qu'il importe, dans l'intérêt de son service, de prendre une prompte résolution sur les châtimens qu'ont pu mériter les uns, et les grâces et rémunérations auxquelles ont droit les autres. — Elle se flatte que, lorsqu'elle sera de retour en sa maison, le Roi lui accordera la restitution du château de Plaisance; sans cela, le monde ne croirait jamais qu'il est réellement satisfait de ses services. — Elle lui recommande très-instamment le comte de Mansfelt (3). (*Ital.*)

Liasse 553.

686. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 novembre 1567.* Son secrétaire Machiavel lui a remis les lettres du Roi, du 5 octobre. — Elle s'est réjouie de l'heureux accouchement de la Reine. — Elle ne saurait assez remercier le Roi de ce qu'il a bien voulu lui donner son congé, et surtout de la satisfaction qu'il montre de ses services. — Elle assure le Roi que, partout où elle se trouvera, elle sera animée du même désir de le servir en toutes les choses dans lesquelles il lui plaira de l'employer. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 553.

687. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 no-*

(1) Comme je l'ai déjà fait observer, p. 584, à la note, je n'ai pas trouvé la minute de cette lettre du 5 octobre.

(2) Voyez ci-dessus, p. 583, la lettre de Ruy Gomez, du 6 octobre.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXLIX.

vembre 1567 (1). Le comte d'Arenberg doit être arrivé près du camp du roi de France (2); il a avec lui bon nombre de gentilshommes d'Artois, de Hainaut et d'autres provinces, excellents soldats et très-affectionnés à la religion et au service du Roi. — La duchesse renouvelle ses plaintes, du délai que met le Roi à prendre une résolution sur les affaires des Pays-Bas : la perplexité dans laquelle il laisse non-seulement les mauvais, qui l'ont offensé, mais les bons, qui ont rempli leur devoir, est des plus préjudiciables à la tranquillité de ces provinces. S'il eût ordonné, comme elle l'en a supplié plusieurs fois, que les plus coupables fussent punis, et les autres amnésés, les sujets ne seraient pas inquiets et incertains de l'avenir, comme ils le sont. — Elle se rend, auprès du Roi, l'organe des réclamations qu'élèvent les villes, touchant les charges que leur impose le logement des gens de guerre; elle plaide surtout la cause des habitants de Bruxelles, qui ont bien mérité durant les troubles. — « Quoique je m'en aille, » continue la duchesse, je ne laisserai jamais de me souvenir de ce que je dois » à V. M. et à ces pays, dont la conservation importe tant à son service; je supplie donc très-humblement, et avec toute affection, V. M. d'user de clémence » et de miséricorde envers eux, conformément à l'espoir qu'elle leur en a si » souvent donné; je la supplie de considérer que plus les rois sont grands, et » plus ils approchent de Dieu, plus aussi ils doivent être imitateurs de la bonté » et de la clémence divines; que tous les princes quelconques qui ont régné sur » ces pays, se sont toujours contentés de châtier les chefs des séditions; qu'ils » pardonnaient au reste de la multitude, en disant que le repentir qu'elle témoi- » gnait de ses fautes, leur suffisait. Autrement, sire, et si l'on use de rigueur, » il est impossible que le bon ne souffre pas avec le mauvais, et qu'il ne s'en- » suive une calamité et destruction générale de tout cet État, dont les consé- » quences peuvent être bien appréciées par V. M. (3). » — Marguerite parle

(1) On lit, au dos, de main de secrétaire : *V. M. vea si es menester que esta se lea en consejo* (que V. M. veuille voir s'il est besoin que cette lettre soit lue au conseil); et au-dessous, la note suivante, de la main de Philippe II : *No hay para que se vea, que ayer la viéron en francés, ni para que decirles nada della* (il est inutile qu'ils la voient, puisqu'ils la virent hier en français, et il n'est pas besoin non plus de leur en rien dire).

(2) Voy. pages 594 et 597.

(3) *Y aunque yo me parto, todavia no dejaré jamás de acordarme de lo que debo á*

ensuite d'une explosion qui, dans le mois d'octobre, à minuit, a éclaté au moulin à poudre (*molino de polvora*) existant hors de la ville de Malines, explosion qui a été si terrible, qu'à Bruxelles on en a entendu le bruit, et que la terre en a tremblé. Soixante tonneaux de vieille poudre ont sauté dans ce désastre, qui n'a toutefois entraîné la perte que de deux ou trois personnes, et de quelques chevaux. — Elle a fait informer, par les abbés de Villers et de Nizelles, ainsi que par le conseiller (de Brabant) Oudart, sur les religieux de Saint-Bernard qui auraient les qualités nécessaires pour être pourvus de cette abbaye; elle envoie au Roi ces informations, ainsi que l'avis desdits commissaires. — Elle termine, en adressant au Roi une liste de ceux qui l'ont sincèrement et diligemment servi durant les troubles, afin qu'il leur donne des marques de sa libéralité. Elle lui recommande en particulier son majordome, le seigneur de Sepmeries, qui a été chargé du gouvernement de la ville de Malines (1), et qui y a rempli son devoir, non sans grand péril de la vie. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 553.

688. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 novembre 1567.* C'a été pour lui un grand chagrin de n'avoir, par le retour du secrétaire de madame de Parme (2), reçu aucune réponse du Roi aux deux lettres qu'il avait remises audit secrétaire. — Quoiqu'il soit possible que l'intention de lui accorder la récompense due à ses services, il est cependant forcé de la solliciter, afin de pouvoir d'autant mieux continuer à le servir. — Si le

Vuestra Magestad y al país, pues es su servicio conservarlo y mantenerlo, y de le suplicar muy humildemente, y con toda afeccion, que V. M. use de clemencia y misericordia con ellos, conforme á la esperanza que tantas vezes les ha dado, y que tenga en memoria que quanto mas grandes son los reyes, y se acercan mas á Dios, tanta mas deben ser imitadores de esta grande divina bondad, poder y clemencia, y que todos los reyes y principes cualesquiera que hayan sido, se han siempre contentado con el castigo de los que han sido cabezas y conductores de las sediciones, y quanto al resto de la muchedumbre, les han perdonado, con decir que habiendose arrepentido de sus errores, les era harta satisfacion. Otramente, señor, usando de rigor, es imposible que el bueno no padezca con el malo, y que no se siga una calamidad y destruicion general de todo este Estado, cuya consecuencia V. M. la puede bien entender.....

(1) Voyez ci-dessus, p. 500.

(2) Machiavel (voyez ci-dessus, p. 601).

Roi ne lui accordait cette satisfaction, la nécessité l'obligerait de se retirer des affaires, pour consacrer à Dieu ce qui lui reste de vie. — Il obéira, au surplus, au duc d'Albe, en tout ce que celui-ci lui commandera. — Ledit duc ne lui a permis de retourner dans son gouvernement, que dans le délai de huit jours. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 535.

689. *Lettre de la duchesse de Parme au duc d'Albe, écrite de Bruxelles, le 24 novembre 1567.* Elle lui rappelle les instances qu'elle lui a faites, pour que les bourgeois de Bruxelles fussent déchargés de la grosse garnison qu'il a mise en cette ville, et de l'écu, par tête de soldat, qu'ils payent, attendu qu'ils n'ont pas mérité ce traitement par leur conduite. — Ceux du magistrat étant venus de nouveau lui en porter leurs plaintes, elle a chargé les seigneurs de Mansfelt et de Berlaymont de faire connaître au duc l'impossibilité où lesdits bourgeois se trouvent réellement d'acquitter la contribution susmentionnée, au delà du terme de deux mois pour lequel les trois membres l'ont consentie avec bien des difficultés. — Elle ne lui dissimule pas qu'elle voit avec peine une ville qui s'est si bien conduite durant les troubles, chargée de cette manière (1); c'eût été une grande satisfaction pour elle, que, dès le principe, le duc exemptât les Bruxellois de garnison. Toutefois, puisqu'il a cru qu'alors cela était impossible, elle se flatte au moins que maintenant il aura égard à sa demande. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 535.

690. *Lettre des comtes de Nieuwenaer et d'Hooghstraeten au duc d'Albe, écrite de Cologne, le 25 novembre 1567.* Quoiqu'ils se flattent qu'il aura égard aux lettres que l'Empereur lui a écrites, à leur prière, comme ils ont appris que des conseillers espagnols et bourguignons ont été envoyés à Gand, ils croient devoir le supplier très-humblement d'avoir en telle estime lesdites lettres, qu'ils n'ayent matière de prendre leur recours devers S. M. I. et les états de l'Empire (2). (*Franç.*)

Liasse 535.

(1) *Tan trabajada.*

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CL.

691. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 28 novembre 1567.* Les dépêches du duc, du 1^{er} novembre, que lui a délivrées, le 27, le courrier venu par mer, lui ont causé un grand contentement. — Cette lettre est expédiée à don Francès (de Alava) par quelqu'un (1) que le roi de France lui a envoyé, afin de le féliciter sur la délivrance de la Reine; de le remercier du secours que le duc lui a donné; et de lui dire que, moyennant ce secours et les gens qu'il rassemblait, il espérait bientôt châtier ses rebelles. — Le Roi a des doutes à cet égard; il craint, avec le duc, qu'ils n'en viennent à quelque arrangement honteux (2). Il écrit en conséquence, de sa main, au roi et à la reine, pour les en dissuader, et à don Francès, afin qu'il les anime. — Passant aux affaires des Pays-Bas, il remercie beaucoup le duc de les avoir mises en l'état où elles sont; il croit inutile de lui exprimer sa satisfaction en plus de paroles, parce qu'il en faudrait beaucoup (3), mais il l'assure qu'il ne le laissera manquer des deniers nécessaires pour l'exécution de ses plans, ayant ordonné qu'en outre des 200,000 écus que lui porta le dernier courrier, une bonne somme lui soit dans un bref délai expédiée. — Le grand commandeur de Castille lui ayant demandé, par suite de la mort de son beau-père, la permission de venir mettre ordre à ses intérêts, il la lui a accordée. Il a chargé son frère, don Juan de Cúñiga, d'aller entre-temps (*entretanto*) remplir sa charge à Rome. Don Juan partira dans trois ou quatre jours, pour aller s'embarquer, avec le marquis de Çerralvo, sur la galère de George de Grimaldi.

Il dit, en post-scriptum, qu'après qu'il a eu signé la lettre destinée à don Francès, l'ambassadeur du roi T. C. est revenu à la charge auprès de lui, afin d'obtenir un secours d'Espagnols; qu'il lui a répondu qu'il ne croyait pas ce secours nécessaire à son maître; qu'en tout cas, ignorant l'état des affaires des Pays-Bas, il lui était impossible de prendre une détermination à cet égard, et qu'il en écrirait au duc, qui ferait tout ce que lui permettrait la situation du pays dont le gouvernement lui est confié. — Il ajoute qu'il a entre les mains les dépêches relatives à la négociation dont Esteban de Ibarra a été chargé par le duc (4).

(1) Le texte dit seulement : *Esta va à don Francès con uno del rey de Francia.*

(2) *Sospecho todavía lo que vos, que al cabo han de venir en algun vergonzoso concierto.....*

(3) *Que no quiero deciros lo por mas palabras, porque serian menester muchas.*

(4) La négociation avec le cardinal de Lorraine. (Voyez ci-dessus, p. 595.)

et que, vu l'importance de cet objet, il a besoin d'y penser. — Il demande enfin l'avis du duc sur la proposition, que lui fait le vice-roi de Catalogne, de s'emparer de quelques-unes des places de cette frontière, plutôt que de les laisser tomber au pouvoir des hérétiques.

Liasse 537.

692. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 28 novembre 1567.* Il répond aux lettres du cardinal des 17 août, 11 et 16 septembre. — Il le remercie du soin qu'il apporte à l'informer de tout ce qu'il croit utile à son service et au bien des affaires de Flandre. — Il n'a pu refuser aux instances réitérées et pressantes de la duchesse de Parme de lui accorder son congé : c'est le duc d'Albe qu'il a nommé en remplacement de la duchesse, en attendant qu'il se rende aux Pays-Bas. — A cause des nouveaux troubles de France, les chemins ne sont pas sûrs pour les courriers : par ce motif sans doute, il n'a pas reçu depuis assez longtemps de nouvelles du duc d'Albe. — Le Roi répond ensuite à ce que le cardinal lui a écrit touchant Backerzeele et Mol; l'examen à faire de ceux qui ont été pris à Valenciennes; la construction de citadelles dans différentes villes; la collation des gouvernements vacants; la promulgation d'édits particuliers; l'établissement des nouveaux évêchés; l'édit que la duchesse de Parme a fait publier à Anvers; la nomination à la charge de président à Dôle; la disposition des biens de Brederode; la pension dont il a gratifié un neveu du cardinal (1),

Liasse 538.

693. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 29 novembre 1567.* Il lui rend compte des mesures qu'il a prises pour la construction du château d'Anvers. — La ville a offert 200,000 écus. — Il se plaint de l'indiscipline qui règne parmi ses troupes. — Il recommande au Roi Juan de Vargas, qui lui est d'un secours inappréciable, et sans lequel il n'aurait pu accomplir aucune des choses qu'il a faites.

Liasse 538.

694. *Lettre de Catherine de Médicis au duc d'Albe, écrite de Paris, le 4 décembre 1567.* — Elle lui recommande l'objet de la mission du sieur de Favelles, qu'elle envoie vers lui.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLI.

Dans un post-scriptum de sa main, elle lui dit que, si à défaut des 2,000 arquebusiers espagnols qu'elle lui fait demander, les reîtres entrent en France, elle se disculpe d'avance, devant Dieu et tous les princes chrétiens, de la paix qu'elle sera obligée de faire (1). (*Franc.*)

Liasse 535.

695. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Bruxelles, le 8 décembre 1567.* « Quand les comtes d'Egmont et de Hornes furent pris, de la manière » que V. M. aura entendu, et contre les statuts et privilèges de l'Ordre, je crus » devoir, en acquit de l'obligation qui m'est imposée par le serment que j'ai prêté » audit Ordre, faire des représentations au duc d'Albe, et lui rappeler qu'il » n'était pas moins obligé que moi de maintenir de toutes ses forces les statuts » dudit Ordre; je lui alléguai que cette manière de procéder contre les comtes » nous ferait encourir les reproches des autres chevaliers, lorsqu'ils en auraient » connaissance, s'il ne leur était prouvé que nous eussions rempli notre devoir. » Le duc m'ayant répondu qu'avant son départ d'Espagne, V. M. avait fait exa- » miner ce point, et qu'elle avait décidé que les statuts susdits n'étaient pas » applicables au crime de lèse-majesté, je n'insistai pas davantage, spéciale- » ment parce que le duc me dit que V. M. le voulait ainsi, et parce que, après » les représentations que j'avais faites, je pouvais me considérer comme dis- » culpé, tant à l'égard de V. M., comme chef et souverain, qu'envers tous les » chevaliers de l'Ordre. Je me décidai donc à ne plus parler de cette matière, » parce que toujours ma volonté sera subordonnée à celle de V. M. Cependant, » sire, les comtesses d'Egmont et de Hornes, ainsi que les amis et procureurs » des prisonniers, m'ayant rappelé le serment que j'ai prêté, comme confrère » de l'Ordre, et m'ayant requis d'intercéder auprès de V. M., afin qu'elle fasse » juger les causes desdits prisonniers conformément aux statuts dudit Ordre, je » n'ai pu m'empêcher d'écrire la présente à V. M., la suppliant de prendre en » cette affaire la détermination que la raison et l'équité réclament..... Je supplie » très-humblement V. M. de ne prendre cette démarche en mauvaise part, pro- » testant qu'en nulle chose je ne voudrais contrevenir à sa volonté, et que je » suis prêt, au contraire, à employer ma vie et tout ce que je possède, pour son » service. » (*Trad. esp. du franc.*)

Liasse 535.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLII.

696. *Lettre du duc d'Albe à Catherine de Médicis, écrite de .., le .. décembre 1567.* Il répond à la lettre de la reine du 4 décembre, qu'il a reçue le 7. — Il justifie le refus, qu'il se voit obligé de faire, des 2,000 arquebusiers espagnols demandés par la Reine pour renforcer l'armée du duc d'Aumale. — Il réplique à ce qu'elle lui a écrit : qu'elle se disculpait devant Dieu, le monde et les princes chrétiens, si, faute de ce secours, elle faisait un accord avec ses rebelles. — Il rappelle, à ce sujet, que, ayant appris ce qui s'était passé à Meaux, et la retraite de la reine et du roi à Paris, il leur fit offrir d'aller lui-même à leur secours avec 3,000 chevaux et 15,000 hommes d'infanterie, espagnols et allemands; il lui dit que, s'ils avaient accepté cette offre, tout eût été promptement fini en France; que la religion et l'autorité du roi y auraient été entièrement rétablies. — Il lui rappelle encore qu'il fit offrir au roi très-chrétien et à elle, au cas qu'ils voulussent trainer la chose un peu plus en longueur, de leur envoyer 1,500 chevaux, 3,000 Allemands, 2,000 Wallons et 3,000 reîtres qu'il tenait en *wartgelt* en Allemagne; qu'ils acceptèrent seulement les 1,500 chevaux, demandant qu'ils fussent accompagnés d'infanterie espagnole, et ne disant mot des reîtres; qu'il envoya alors lesdits chevaux; que, postérieurement, ils exprimèrent le désir qu'il s'assurât des reîtres, sans lui faire connaître où ceux-ci devraient se rassembler; qu'il le leur fit demander; qu'ils indiquèrent alors les terres du cardinal de Lorraine, près de Metz: ce qui rencontra des obstacles, à cause du temps qui avait été perdu dans ces pourparlers. — Après tout ce qui s'est passé, l'envoi des 2,000 arquebusiers espagnols serait de peu de fruit pour le service du roi très-chrétien, et aurait des inconvénients pour les Pays-Bas. Si cependant M. d'Aumale, qui est soldat, déclare que, en joignant les 2,000 arquebusiers aux 2,000 chevaux qu'il a, il empêchera le passage aux reîtres, et s'il veut engager son honneur à le faire, le duc, malgré toutes les considérations qui le lui déconseillent, les enverra. — Il croit, moyennant cela, avoir satisfait à ce qu'exigent ses obligations envers le Roi son maître, envers Dieu et envers S. M. T. C. — Il termine, en remontrant à la reine les mauvaises conséquences qu'aurait un accord avec les huguenots. Il se prévaut des résultats qu'a eus l'accord d'Orléans (1). Un prince qui traite avec ses vassaux, ne peut, selon

(1) L'accord que le prince de Condé avait signé avec la reine, le 12 mars 1563, et qui fut publié le 19, sous le nom d'édit d'Amboise.

lui, se regarder comme étant obéi dans ses États, et le fruit ordinaire de pareilles conventions sont des troubles et des révoltes. — Il convient qu'une guerre entre le prince et ses vassaux doit s'éviter autant que possible, mais non au prix de la ruine de la religion et de l'État. — « En résumé, dit-il, le roi très-chrétien » ne peut conclure un accord, qu'en faisant des concessions sur le spirituel et le » temporel. Il ne peut faire des concessions sur le spirituel, sans entreprendre » sur les droits d'autrui, et Dieu, de qui sont ces droits, ne le souffrira pas. Il » n'en peut faire sur le temporel, sans porter atteinte à sa propre autorité..... » Or, il vaut beaucoup mieux avoir un royaume ruiné, en le conservant pour » Dieu et le roi, au moyen de la guerre, que de l'avoir tout entier sans celle-ci, » au profit du démon et des hérétiques, ses sectateurs (1). »

Liasse 535.

697. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 12 décembre 1567.*
 Les lettres que lui a écrites le duc, et la relation, que lui a envoyée don Francès (de Alava), son ambassadeur en France, de celles qu'il a reçues lui-même, ont causé au Roi un grand contentement; il adresse au duc les paroles les plus flatteuses sur toute la conduite qu'il a tenue depuis son départ d'Espagne. — Comme il importe que, pour le printemps, au plus tard, l'affaire des seigneurs prisonniers soit terminée, le Roi l'invite à y apporter toute l'accélération possible. — Il le charge de faire ses remerciements à Juan de Vargas et au docteur del Rio, pour le zèle avec lequel ils le secondent. — Il approuve que les signataires du compromis aient été déclarés coupables du crime de lèse-majesté : il pense qu'il y a lieu de porter la même déclaration contre ceux qui les ont favorisés et assistés. — Tout ce qui s'est passé doit être tiré au clair, pour qu'il soit bien constant que, dans une affaire sur laquelle le monde entier a les yeux fixés, le Roi et lui ont procédé avec justice. — Il envoie au duc copie des lettres qu'il a écrites à l'Empereur et au seigneur de Chantonay, tant au sujet de l'emprisonnement des seigneurs, que par rapport au congé de madame de Parme. — Au moyen de la patente de gouverneur général que le duc aura reçue, il pourra faire cesser les entraves que mettait le conseil des finances à ce qu'il disposât des deniers des confiscations. — Il désire apprendre que madame de Parme a quitté les Pays-Bas, satisfaite. — Avec la patente de gouverneur général, il a envoyé au duc des

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLIII.

cédules pour 200,000 écus : il aura toujours soin de lui faire passer l'argent dont il aura besoin ; mais pourtant il voudrait que le duc s'occupât des moyens de rétablir les finances royales aux Pays-Bas, en même temps que de ceux de châtier la rébellion. — Il approuve que le duc ait continué le *wartgelt* des 3,000 chevaux allemands jusqu'au commencement de janvier, et il l'autorise à le prolonger encore, si les circonstances le lui font juger nécessaire. — Il approuve de même que le duc ait envoyé un secours au roi de France, qui l'en a remercié. — Il regrette la mort du connétable (1). — Il a écrit à la reine-mère, et lui a fait écrire par la reine, sa femme, afin de l'exciter à agir vigoureusement contre les rebelles de France. Le duc a bien fait, de son côté, de lui faire rappeler, par don Francès (de Alava), ce qu'il traita avec elle à Bayonne. — Le Roi désire que, nonobstant les difficultés du passage des courriers par la France, il recherche quelque moyen de l'informer plus souvent de ce qui se passe aux Pays-Bas. — La lettre que le duc a écrite au grand commandeur de Castille, après l'arrestation des deux comtes (2), a été très à propos. — Le Roi termine, en le chargeant de consacrer ses soins et son activité, avant toutes autres choses, aux affaires de la religion (3).

Liasse 537.

698. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 12 décembre 1567.* Le Roi lui recommande particulièrement, après les points de la religion et de la justice, celui des finances. Il conviendrait que les Pays-Bas fournissent eux-mêmes tous les deniers nécessaires à leur entretien, à leurs dépenses et à leurs obligations. Parce qu'il doute que jamais les états y mettent la bonne volonté nécessaire, il faudrait examiner la forme et les moyens à l'aide desquels on pourrait se passer de leur consentement. Si le duc trouvait les choses longues et difficiles à régler, et qu'il y eût à perdre trop de temps pour le consulter, le duc pourrait agir de lui-même.

Liasse 537.

699. *Relation d'une entrevue que le duc d'Albe eut avec madame de Parme,*

(1) Anne de Montmorency. Blessé mortellement à la bataille de Saint-Denis, le 10 novembre 1567, il expira le lendemain.

(2) Voyez ci-dessus, p. 576.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLIV.

le 17 décembre 1567. Cette entrevue lui fut demandée par la duchesse, après l'arrivée du courrier, porteur des lettres du Roi du 15 octobre. La duchesse, en présence de ceux du conseil, l'entretint d'abord du pardon général, sur lequel le Roi lui demandait son avis, et qu'elle croyait nécessaire d'accorder, ainsi que de la convocation des états, afin d'en obtenir une aide, celle qui avait été votée pour neuf ans étant expirée; ensuite, elle recommanda le pays au duc. — Celui-ci écarta avec courtoisie les deux premières propositions, et remercia la duchesse de l'honneur qu'elle lui faisait, par sa recommandation. — Le comte de Mansfelt, qui était là, dit que, puisqu'il allait accompagner Madame, il était juste qu'il eût un entretènement. La duchesse en parla au duc, qui lui répondit qu'elle décidât à cet égard ce qu'elle jugerait convenable. — Elle lui demanda ce qu'il pensait de faire en ce qui concernait ceux auxquels elle avait donné des lettres d'assurance : il dit qu'elle devait savoir qu'on avait été trop loin en cela, car le Roi pouvait pardonner, mais non assurer personne. — Enfin elle lui recommanda les affaires de l'héritière du marquis de Berghes (1).

Liasse 535.

700. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 18 décembre 1567.* Il envoie au duc copie d'une lettre que le cardinal de Granvelle lui a écrite sur les affaires des Pays-Bas (2), le chargeant de considérer ce que le cardinal y propose, et de lui en dire ensuite son avis. — Il lui remet, de plus, copie d'une autre lettre où le cardinal parle des intelligences que le prince de Condé, ainsi que les Châtillons et les Montmorencys, avaient avec ceux de Flandre (3), et cela afin que le duc en soit instruit, et fasse ce qui convient pour acquérir une entière connaissance de toutes les affaires des Pays-Bas.

Liasse 535.

701. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 18 décembre 1567.* Le cardinal de Granvelle lui a écrit qu'il serait bien de faire conduire en Espagne le fils du prince d'Orange, qui étudie à l'université de Louvain, tant pour y servir d'otage contre les entreprises de son père, qu'afin de l'élever dans la religion catholique. Le Roi demande l'avis du duc sur ce point.

Liasse 535.

(1) Voyez le texte de cette relation dans la *Correspondance*, n° CLV.

(2) Peut-être celle du 2 novembre, insérée ci-dessus, sous le n° 675.

(3) Voyez ci-dessus, p. 561.

702. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 18 décembre 1567.*
Il a appris que, lors du baptême du fils de M. d'Hooghstraeten, le comte d'Egmont écrivit des choses qui pourraient fournir des lumières sur l'intention dont il était animé en ce temps. Il le charge de tâcher de se procurer cette lettre, que le confesseur de madame de Parme a eue entre les mains.

Liasse 533.

703. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 18 décembre 1567.*
Le baron de Dietrichstein (*et baron Dia Tristan*) lui a demandé, en vertu des ordres de l'Empereur (1), qu'il fasse payer la part des Pays-Bas dans la contribution que tous les états de l'Empire ont dernièrement accordée, pour la guerre contre le Turc; cette part s'élève à 150,616 florins. — Il charge le duc d'y satisfaire, au moyen des deniers du pays, si c'est possible, et, en cas d'insuffisance de ceux-ci, avec l'argent envoyé d'Espagne.

Liasse 533.

704. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 20 décembre 1567.*
Il répond à ses lettres des 5 et 9 octobre, concernant la prétention des chevaliers de la Toison d'Or, contre lesquels il est procédé, de ne pouvoir être jugés que par le chapitre de l'Ordre. — Quoique, avant le départ du duc, il ait été reconnu, dans les délibérations qui ont eu lieu à Madrid en sa présence, que cette prétention n'était pas fondée, le Roi, vu la gravité de l'affaire, a ordonné que quelques personnes d'autorité et de lettres se réunissent de nouveau, pour examiner la question. — Il communique au duc les considérations qui ont été approuvées dans cette junte, et qui confirment l'opinion précédemment émise. — Le duc avait demandé si, avant de faire justice de quelque chevalier de l'Ordre, il ne faudrait pas lui ôter le collier : le Roi répond, conformément à l'avis de la junte, que cette solennité et manière de dégradation préalable n'est pas nécessaire; qu'elle aurait même des inconvénients, en ce que l'on pourrait y trouver un argument en faveur des privilèges de l'Ordre, mais que, dans la sentence, on pourra, par mesure pénale, déclarer que les chevaliers sont privés du collier (2).

Liasse 537.

(1) Le baron de Dietrichstein était ambassadeur de l'Empereur à Madrid.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLVI.

705. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de l'Escorial, le 20 décembre 1567.* Le Roi lui envoie, selon qu'il l'a demandé, une patente qui l'autorise à procéder contre les chevaliers de la Toison d'Or (1).

Liasse 537.

706. *Lettre de Catherine de Médicis à madame de Parme, écrite de Paris, le 24 décembre 1567.* Le Roi son fils, et elle, ayant appris le départ de la duchesse pour l'Italie, ont voulu, avant qu'elle se mit en chemin, lui envoyer le seigneur de la Motte, gentilhomme de la chambre du roi, afin de la visiter de leur part, et de la remercier des bons offices qu'elle a faits, durant le temps pendant lequel elle a si bien et si sagement gouverné les Pays-Bas, pour maintenir l'amitié et la sûreté entre leurs sujets et ceux du roi catholique (*Franc.*)

Liasse 538.

707. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de l'Escorial, le 26 décembre 1567.* Il répond à deux lettres du cardinal, en date du 2 novembre : l'une de sa main, l'autre en chiffre. Il le remercie du soin avec lequel il continue de porter à sa connaissance les nouvelles qu'il reçoit des Pays-Bas, et des avis dont il les accompagne. Il se réjouit de voir que le cardinal approuve la remise jusqu'au printemps de son départ pour ces provinces, et les mesures qui ont été prises pour y rétablir les affaires (2). Il ajoute : « Je suis charmé que la création du nouveau tribunal institué par le duc d'Albe ait obtenu votre suffrage, puisque vous devez si bien connaître ceux qui en font partie (3). »

Liasse 538.

708. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 décembre 1567.* Parmi les peines, travaux et misères qu'il a soufferts durant trente années de fidèles services, il n'en est point qui lui aient été plus sensibles que le silence du Roi sur les quatre lettres qu'il a écrites à S. M., depuis l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas. Le duc lui ayant ordonné d'accompagner madame de Parme, il obéira à cet ordre très-volontiers, tant parce qu'il y va du

(1) Voyez ci-dessus, p. 528.

(2) *Y el camino que se ha tomado en remediar las cosas de aquellos Estados.*

(3) *He holgado mucho que os aya parecido bien el nuevo tribunal que el duque d'Alva ha hecho, pues tambien deveis de conocer las personas del....*

service du Roi, que pour son obligation particulière envers Madame. — Il n'informe pas le Roi de l'état des affaires aux Pays-Bas, certain qu'il est que d'autres l'en instruiront par le menu; il croit toutefois devoir lui représenter que sa présence est l'unique moyen de maintenir ces provinces. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 535.

709. *Lettre du baron de Berlaymont au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 décembre 1567.* Depuis l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, il n'a pas cru devoir écrire au Roi sur ce qui se passait dans ces provinces, persuadé que S. M. est tenue au courant par le duc de tout ce qu'il lui importe de savoir. — « Son » Excellence a jugé à propos de nous ordonner, à M. de Noircarmes et à moi, de » l'assister dans les affaires du service de V. M.; je continuerai de remplir en cela » mon devoir, avec toute obéissance.—S. Exc. nous a en outre désignés, avec » d'autres conseillers, pour prendre connaissance des délits et troubles passés, » dans lesquels sont compromis quelques seigneurs principaux et chevaliers de » l'Ordre, notamment les deux qui sont en prison à Gand. Je tiens pour cer- » tain, sire, que j'ai assez fait connaître l'affection avec laquelle j'ai servi » durant lesdits troubles, et ainsi je continuerai en ce que le duc m'ordonnera: » mais je ne puis laisser de dire la peine que j'éprouve, de ce que l'on m'a » chargé, avec les autres, de ce fait particulier des confrères de l'Ordre, me » trouvant seul chevalier de celui-ci avec le seigneur duc d'Albe. Cela a fait » naître en moi quelque scrupule, fondé sur les statuts dudit Ordre, d'autant » plus que M. d'Egmont m'a nommé son procureur, comme il a fait du duc » d'Albe et des autres ses confrères, et m'a requis, en vertu desdits statuts, et » du serment que j'ai fait de les observer, de lui prêter assistance. Attendu » l'obligation qui résulte pour moi du serment susdit, j'ai voulu avertir de cela » V. M., et la supplier très-humblement d'y avoir la considération requise: de » manière que, obéissant à ce qui me sera ordonné, de la part de V. M., sur ce » fait particulier, je sois délivré de la perplexité et anxiété dans laquelle je me » trouve, tant à l'égard de la contravention auxdits statuts, que pour le » reproche et note que j'encourrais des autres chevaliers, si je manquais à mes » obligations, comme confrère dudit Ordre; ne me voulant entremettre de ce » qui touche les charges portées contre lesdits seigneurs..... » (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 535.

710. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 31 décembre 1567* (1). Il a reçu les lettres du Roi, du 16 octobre et du 28 novembre. — Le Roi lui ordonne d'approfondir ce que Straelen écrivit au prince d'Orange, d'après l'invitation du comte d'Egmont, à Berghes (2) : déjà on le lui a demandé; mais il nie. Il est vrai que, jusqu'à ce qu'on le mette à la torture, avec les autres, on ne pourra savoir que ce qu'il leur plaira de dire (3). — Le président Viglius a des hauts et des bas; ainsi il serait difficile de dire rien de certain sur sa manière de procéder : mais, selon la conduite qu'il tiendra, le duc lui fera l'honneur et faveur que le Roi lui recommande (4). — Sans la tournure qu'ont prise les affaires de France, il se proposait de licencier les 400 chevaux bourguignons et une couple de régiments allemands : dès lors il crut devoir non-seulement surseoir à cette mesure, mais proposer aux ducs Éric, Henri et Philippe de Brunswick de tenir en *wartgelt*, pour le Roi, jusqu'au 4 janvier, 3,000 chevaux : la chose a souffert des difficultés, en ce qui concerne les deux derniers, à cause des levées qui se font pour la France, où les Allemands aiment mieux aller servir sans solde, qu'ailleurs avec celle-ci, pour les grands désordres et vols qu'ils y font (5). — Afin de prévenir la désertion de ses soldats, le duc prie le Roi d'ordonner aux vice-rois d'Italie qu'aucun Espagnol de l'armée de Flandre ne soit admis à y servir, s'il n'est porteur d'un congé en règle. — Il engage le Roi à accorder une pension de 4 ou 500 écus au sieur de Monfort, président du

(1) Les notes que Philippe II a écrites aux marges de cette lettre fournissent des indications précieuses sur la manière dont ce monarque faisait traiter les affaires par ses ministres. C'est ainsi que certains paragraphes y sont notés par lui comme devant être communiqués au conseil d'État, et que, pour les autres, il veut que la connaissance en soit réservée AUX QUATRE, c'est-à-dire au prince d'Éboli, au cardinal d'Espinosa, au comte de Feria et au prieur don Antonio Henriquez de Tolède, qui, à cette époque, étaient les ministres les plus en crédit auprès de lui.

(2) Voyez ci-dessus, p. 578.

(3) *Es bien verdad que, hasta que se ponga á la cuerda con los demás, no se puede saber otra cosa, sino lo que por su cortesía ellos han querido dezir.....*

(4) *El presidente Viglius tiene hartos altos y baxos, y assi no puedo dezir á V. M. cosa cierta de su manera de proceder: pero, conforme á como caminar, le yré dando el honor y favor que V. M. me manda.*

(5) *Vuestra Magestad sea cierto que huelgan mas de yr (á Francia) á servir sin paga, que á otra parte con ella, por las grandes desórdenes y robos que allí hazen.*

conseil du duc de Savoie, et qui gouverne ce prince. — Il le prie aussi de répondre à la duchesse douairière de Lorraine, qui est très-sensible à son silence. — Il entretiendra, avec don Juan de Çuñiga, la même correspondance qu'il a eue avec son frère, l'informant, par des courriers exprès, des choses dont il importera que Sa Sainteté ait connaissance. — Le Roi aura su, par don Francès (de Alava), ce qui s'est passé relativement aux 2,000 arquebusiers espagnols demandés par le roi T. C.; le duc croit donc inutile de le lui répéter : mais il lui envoie copie d'une lettre que la reine-mère lui a écrite, et dans laquelle elle a été jusqu'à le menacer d'un accord avec les rebelles; il met aussi sous les yeux du Roi copie de la réponse qu'il a faite (1). — Pour que le Roi voie s'il est besoin d'user de circonspection avec les Français (2), il lui dit que la reine-mère a donné avis à l'électeur palatin de la proposition, que le pape lui a faite, d'une ligue contre les hérétiques. — La Motte, de la chambre du roi de France, qui fut à Madrid avec Saint-Sulpice, est venu à Bruxelles, pour complimenter, au nom de son maître, madame de Parme, à l'occasion de son départ, et le duc sur sa prise de possession du gouvernement des Pays-Bas. — Sur l'état des affaires de France, le duc s'en remet à ce qu'écrira au Roi don Francès de Alava, qui se conduit si bien dans sa charge, qu'il mérite que le Roi l'en remercie. — Quant à la proposition du vice-roi de Catalogne, il n'est pas d'avis que le Roi fasse occuper aucune des places françaises de cette frontière, parce que LL. MM. TT. CC. s'en scandaliseraient à l'extrême (3).

Liasse 535.

(1) Voyez ci-dessus, p. 606 et 608.

(2) *Para que V. M. vea si es menester andar recatado con Franceses.....*(3) *Porqué se escandalisarian mucho los reyes cristianisimos.*

TABLE.

RAPPORT A M. LE COMTE DE THEUX, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.	iii
Silence du traité de Vienne de 1725 sur les archives belges restées en Espagne.	ib.
Indifférence pour cet objet à Vienne et à Bruxelles.	iv
Comment l'attention du gouvernement est appelée sur les archives d'Espagne.	ib.
Mission qui m'est donnée par M. Nothomb.	v
Durée de mon absence.	ib.
Plan que je devais suivre.	vi
Archives royales en Espagne.	ib.
J'examine seulement celles de Simancas, et pourquoi.	vii
Bibliothèques des monastères en Espagne.	ib.
Dilapidations et soustractions.	ib.
Commissions nommées pour la conservation des monuments.	ib.
Bibliothèques que j'ai visitées.	viii
Correspondance avec M. Nothomb durant mon voyage.	ib.
Compte général de ma mission en ce qui concerne les archives.	ib.
Difficulté d'avoir accès aux archives de Simancas.	ix
Notes et renseignements dont je m'étais muni à Bruxelles.	x
Extrait d'un inventaire des papiers de Simancas conservé à Paris.	ib.
Indication des lettres de Granvelle destinées à la collection des documents sur l'histoire de France.	ib.
Notions recueillies à Madrid.	xi
Utilité de ces travaux préliminaires.	ib.
Documents que j'espérais trouver à Simancas.	ib.
Actes du règne de Philippe le Beau.	xii
Correspondance de Charles-Quint avec l'archiduchesse Marguerite et la reine Marie.	ib.
Correspondance de Philippe II avec les gouverneurs généraux des Pays-Bas.	ib.

Désappointement que j'éprouve.	XIV
Les documents que je cherchais n'existent point à Simancas. Explications à ce sujet.	<i>ib.</i>
Notice sur les archives de Simancas.	XVI
Documents concernant les Pays-Bas.	<i>ib.</i>
Règne de Philippe le Beau	<i>ib.</i>
Règne de Charles-Quint.	<i>ib.</i>
Règne de Philippe II.	XVII
Correspondance espagnole réservée dont nous ne soupçonnions pas l'existence.	<i>ib.</i>
Règne de Philippe III.	XX
Règnes de Philippe IV et de Charles II.	XXI
Lacunes dans cette dernière partie des papiers d'État. Leurs causes	<i>ib.</i>
Papiers de la secrétairerie provinciale de Flandre.	XXIII
Lacunes qui s'y trouvent.	XXV
Papiers d'État de Castille, d'Allemagne, de Rome et d'Angleterre.	<i>ib.</i>
Plan que j'adoptai pour l'examen de ces documents.	<i>ib.</i>
Papiers de la secrétairerie provinciale de Flandre.	<i>ib.</i>
Papiers d'État de Flandre.	XXVI
Papiers d'État de Castille, d'Allemagne, de Rome et d'Angleterre.	XXVII
Lettres du duc d'Albe.	<i>ib.</i>
Mission de l'archiduc Charles à Madrid.	<i>ib.</i>
Correspondance de Granvelle jusqu'en 1570.	XXVIII
Documents sur la retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste.	<i>ib.</i>
Commentaires de Charles-Quint.	XXIX
Documents sur l'arrestation et la mort de don Carlos.	XXX
Documents sur la mission diplomatique de Rubens en Angleterre.	XXXIII
Anoblissement et titre de chevalier conférés à Rubens.	XXXV
Résumé.	XXXVI
Documents que j'ai négligés dans les papiers d'État de 1556 à 1585.	<i>ib.</i>
Relations de l'Espagne et des Pays-Bas avec l'Angleterre	<i>ib.</i>
Correspondance du seigneur de Chantonay.	XXXVII
Correspondance du comte de Monteagudo.	XXXVIII
Observation sur ces deux correspondances.	<i>ib.</i>
Papiers concernant les affaires de France.	XXXIX
Documents sur l'érection des nouveaux évêchés.	<i>ib.</i>
Lettres et mémoires adressés par Hopperus à Philippe II et traduits en espagnol.	<i>ib.</i>
Peu d'intérêt qu'ils offrent.	XLII
Comment on leurrait Hopperus à Madrid.	<i>ib.</i>
Autres pièces traduites en espagnol.	XLIII